

WILAYA DE MOSTAGANEM

0-0-0-0-0-0

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES**NIF : 415024000027296**

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales lancé le 21/09/2026 dans les quotidiens nationaux « le quotidien d'Oran » et « الجمهورية », relatif a **La réalisation d'un lycée type 800/200 à Sayada Mostaganem (lot06 :travaux de reste a réaliser du lot 04 : VRD+Mur de clôture+terrain de sport+travaux divers).**

A l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été provisoirement attribué à l'entreprise citée dans le tableau ci-dessous, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges comme suit :

N°	Entreprises	Montant initial DA en TTC	Montant corrigé DA en TTC	NIF	Délai	OBS
01	NOUAR Abdelkrim	40.994.557,99	33.821.909,63	180200100631198	03 mois	2eme position

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente (Commission des Marchés Publics de la Wilaya Mostaganem) dans un délai de 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du contrat, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières et ce conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LA DIRECTRICE